

IPAC 81

Club canin de Saint-Sulpice.

PRECONISATIONS POUR LES COURS D'IPAC 81.

Les cours ne dépasseront pas 10 personnes maximum en même temps dans l'enceinte du club, moniteur compris.

Un cahier de présence sera tenu afin de bien répertorier les personnes présentes en même temps et ainsi les identifier plus facilement au cas où une des 10 personnes présenterait ultérieurement des symptômes.

* Lieu de l'activité : ancien terrain de camping, 1001, chemin du camping, 81370 Saint-Sulpice.

* Créneaux horaires des activités :

Pour le mois de juin il y aura trois cours chaque samedi matin (le 20 et le 27) répartis ainsi :

- 8H45/9H45: Agility
- 10H/10H45 : Education chiens adultes
- 11H/11H45 : Ecole des chiots

Nous veillerons à l'application des gestes barrières et au respect de la distanciation sociale.

- il sera prévu du gel hydroalcoolique
- Distance entre les personnes et entre les chiens supérieure à deux mètres.
- Port du masque vivement conseillé.
- Demander à ce que chaque personne vienne avec sa gamelle d'eau et l'enlève immédiatement après avoir fait boire son chien
- Demander à ne pas caresser les chiens des autres
- désinfection du matériel.
- prévoir des gants pour la mise en place du parcours d'agility.

* Référent Covid-19 :

Il y aura un roulement parmi les éducateurs du club ,donc un référent Covid sera toujours présent sur le site.

voici la liste et les coordonnées de chacun :

- Mickaël Etiemble,éducateur et président du club canin (06 64 24 52 72)
- Marion Chartrer,éducatrice et trésorière (06 77 46 00 06)
- Gladys Martinez,éducatrice et vice présidente (06 33 59 75 59)
- Julie Biau,éducatrice (06 14 54 35 19)
- Laetitia Villepinte,éducatrice (06 79 67 09 55)
- Colette Nembrini,éducatrice(06 18 65 25 70)
- Charlotte Vergnes,secrétaire (06 63 49 90 09)